

# CNU 70e section

## Site expérimental CNU 70e section

**La commission d'actualisation du classement des revues des sciences de l'éducation de l'AERES a précisé pour l'année 2009-2010 le périmètre des revues permettant de déterminer la qualité de "publiant".**

La liste suivante présente les revues prises en compte pour l'évaluation des laboratoires en sciences de l'éducation. Cette liste comprend trois catégories :

- 1 La première, la plus importante, regroupe *les revues considérées comme référentes du champ des recherches des sciences de l'éducation* ; **tout article publié dans l'une de ces revues est *a priori* comptabilisé jusqu'à la prochaine actualisation de la liste.**
- 2 La seconde catégorie regroupe les revues "*sous-suivi de la commission*", dans la mesure où d'une manière ou d'une autre (émergence, restructuration,...) elles sont en cours d'évolution ; **tout article publié dans ces revues est *a priori* comptabilisé jusqu'à la prochaine actualisation de la liste.**
- 3 La troisième catégorie regroupe les revues considérées comme à "*l'interface entre le champ de la recherche et le champ des pratiques professionnelles*" ; **tout article publié dans ces revues n'est pas *a priori* comptabilisé mais pourra éventuellement l'être si le laboratoire estime qu'il relève d'une publication scientifique. Dans ce cas il lui revient, à la demande du comité de visite, de fournir le document écrit pour expertise qualitative de son contenu.**

*S'ajoutent à cette liste les revues d'autres disciplines de recherches référencées dans les listes SHS de l'AERES dans lesquelles sont publiés des articles relevant de recherches en éducation ; ces articles sont *a priori* comptabilisés jusqu'à la prochaine actualisation de ces listes.*

**Voir la liste dans le document n°2**